

Nantes, le 20 août 2024

Direction de la Santé Publique et Environnementale
Pôle Evaluation des Risques – Risques émergents

La responsable du Pôle
Evaluation des Risques – Risques émergents

Affaire suivie par Denis Redeger
ARS-PDL-SE@ars.sante.fr

à

NRéf : 24_083_44_ICPE_EOL_ENR GIE_SOUDAN

DREAL des Pays de la Loire
UD 44 – Subdivision 04

Objet : Demande d'autorisation environnementale unique déposée par la société ENERGIE TEAM concernant le renouvellement du parc éolien de Soudan

Par courriel du 10 août 2024, vous m'avez rappelé votre sollicitation au sujet des compléments apportés au dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la société EnR GIE Soudan, dans le cadre de son projet de renouvellement du parc éolien de Soudan.

Vous trouverez donc ci-après mes remarques sur ces compléments :

- **Concernant l'étude acoustique**
 - Plan de bridage : Les remarques formulées visant à motiver un durcissement du plan de bridage (voir de la mise à l'arrêt des éoliennes) pour la protection des chiroptères auront un effet positif sur l'impact acoustique du parc.
 - La réalisation de mesures hivernales, intégrant les deux classes de vents dominants, est validée par le pétitionnaire.

- **Concernant les effets stroboscopiques**
 - La prise en compte des éléments de gêne perçue et la réponse apportée est tout à fait satisfaisante. Une publicité autour des possibilités de plantation « d'arbres de haut jet » devra être mise en place auprès des hameaux impactés

Conclusion

Les mesures et réponses apportées étant de nature à améliorer la qualité du projet, mon avis reste **favorable**.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez nécessaire.

La responsable du Pôle
Evaluation des Risques – Risques émergents

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned centrally below the text.

Chantal Gloaguen